

PNoWB



Septembre 2009 / n°4

Network News



Publié par le Secrétariat du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale – 66 avenue d'Iéna 75116 Paris France – Tel +33 1 40 69 31 63  
Fax +33 1 40 69 31 34 – Mail [secretariat@pnowb.org](mailto:secretariat@pnowb.org) – Website <http://www.pnowb.org> – Credits photos couverture : Banque mondiale et Assemblée Nationale

## Sommaire

- Page 1: Message de **Hugh Bayley**  
Page 2: FMI : intervention et programme de réformes face à la crise,  
Par **Dominique Strauss-Kahn**  
Page 3: Interview  
d'**Axel van Trotsenburg**  
Page 7: Pour une alliance parlementaire  
Dans la lutte contre le changement  
climatique, par **Pär Grandstedt**  
Page 9: Une nouvelle voie en RDC,  
Par **Paul Dewar**  
Page 11: Une évaluation rigoureuse,  
Elément clé de la réussite des  
Programmes de développement,  
Par **Vinod Thomas**  
Page 12: Réforme de l'architecture  
Financière internationale  
Vue du FMI, Par **Ranjit Teja**  
Page 14: La crise dans les pays émergents  
D'Europe, par **Bas Bakker**  
Page 16: IFC et la crise, par **Kenroy Dowers**  
Page 17: La crise alimentaire cachée,  
Par **Juergen Voegele**  
Page 19: L'AFD en pointe dans la lutte  
Contre le changement climatique,  
Par **Denis Loyer**  
Page 20: A propos de la Francophonie,  
Par **Marie-Rose Nguini-Effa**  
Page 20: La conférence internationale des  
Parlementaires – G8 – Rome 2009,  
Par **Marie-Rose Nguini-Effa**  
Page 22: Formulaire d'adhésion au PNoWB  
Page 23: Le coin de la Banque mondiale

Pour les news en  
ligne: [www.pnowb.org](http://www.pnowb.org)

## Message . . .

A la veille des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Istanbul, le développement international apparaît comme profondément affecté par la crise. En ces temps difficiles, je suis persuadé que nos membres et nos partenaires accueilleront favorablement dans ce numéro de Network News les contributions d'éminents spécialistes du développement.

Tous les parlementaires sont eux aussi invités à contribuer de manière plus significative à cette revue. Nous pouvons notamment y partager nos opinions, analyses et bonnes pratiques en termes de relations avec les institutions de Bretton Woods et l'ensemble des donateurs.

Au moment où l'instabilité pourrait se traduire par une réduction des fonds disponibles pour le développement, l'efficacité de l'aide et la bonne gouvernance sont d'autant plus critiques. Nous devons mobiliser plus de parlementaires et d'acteurs du développement autour de nos valeurs de transparence et de responsabilité.

Tout au long de l'année 2010, la Banque mondiale va requérir de nouveaux engagements pour le cycle IDA 16 de 2011 à 2014. Le PNoWB-RPsBM encourage les parlementaires des pays donateurs à convaincre leurs gouvernements d'accroître leurs contributions malgré la récession. Dans les pays du sud, les parlementaires sont invités à poser des questions sur l'impact et l'efficacité de l'aide.

Le cycle IDA 16 est la dernière période de 3 ans avant la date butoir de 2015 pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les donateurs européens et du G8 doivent ainsi accroître leurs contributions pendant ce cycle afin d'atteindre pour 2014 l'objectif de 0.7% fixé par l'ONU.

**Hugh Bayley**, député, Royaume-Uni  
Président du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale



## L'intervention et le programme de réformes du FMI face à la crise

Par Dominique Strauss-Kahn,  
Directeur général,  
Fonds monétaire international

Les réunions du printemps 2008 du FMI et de la Banque mondiale se sont tenues les 25 et 26 avril à Washington, DC, sur fond de crise, la pire que le monde ait connue depuis bien des générations. À la suite du Sommet des Chefs d'État du G20 à Londres le 2 avril, ces réunions ont eu lieu au bon moment car elles ont donné l'occasion aux membres du Fonds de discuter du programme politique et des actions prioritaires à venir.

Depuis le déclenchement de la crise financière mondiale, le FMI s'est mobilisé sur plusieurs fronts pour aider ses pays membres en fournissant un soutien financier important, rapide et flexible pour répondre à leurs besoins. En mai, les engagements de prêts ont atteint un niveau record de 157 milliards de dollars EU, et les prêts concessionnels aux nations les plus pauvres du monde ont considérablement augmenté. En réponse à une demande croissante, le FMI a multiplié ses activités de suivi, de prévision et de conseil en matière de politique, en tirant parti de sa perspective mondiale et de son expérience des crises précédentes. Il a mis en place un vaste filet de protection financière en refondant son dispositif d'octroi de prêt, afin de mieux répondre aux besoins de ses membres, ainsi qu'en déployant ses efforts pour mobiliser de façon substantielle les engagements d'augmentation de ses ressources. Il a ainsi contribué à l'effort collectif actuel visant à tirer les leçons de la crise pour adapter les politiques, les réglementations et l'architecture financière internationale.

Lors de ces réunions, le Fonds a été conforté par le solide soutien qu'il a reçu d'une grande

majorité de ses États-membres, ce qui démontre aussi un consensus sur ses nouvelles orientations politiques. Mais ce n'est pas le moment de baisser les bras. Permettez-moi de vous présenter les priorités pour les mois à venir telles que je les perçois :

**Le filet mondial de protection financière.** Le Fonds travaillera rapidement pour transformer les promesses de contribution de ses membres en mécanismes efficaces de prêts et s'efforcera d'élargir et d'assouplir les nouveaux accords d'emprunt (NAE) qui deviennent ainsi un complément important du système des quotes-parts. Puisque le filet de protection du FMI ne saurait être vraiment mondial sans une couverture adéquate de ses États-membres à faible revenu, il devra aussi dégager rapidement des solutions qui lui permettront au moins de doubler sa capacité de prêts concessionnels à moyen terme.

**Le cadre de prêt.** Le FMI doit poursuivre son adaptation du cadre de prêt aux multiples besoins de ses membres. La nouvelle ligne de crédit modulable (LCM), notamment, qui fournit aux pays admissibles un accès élargi au financement, sans conditionnalité rétrospective, est un instrument d'une souplesse exceptionnelle. Le Mexique, la Colombie et la Pologne sont les premiers bénéficiaires de ce nouveau mécanisme de financement. La priorité, maintenant, est de poursuivre l'effort en vue de simplifier la conditionnalité tout en l'assortissant d'une forte composante sociale afin de protéger les couches de population les plus vulnérables, et de mieux adapter le dispositif d'octroi de prêt aux besoins de natures diverses des pays à faible revenu.

**La surveillance.** Le Fonds orientera ses travaux d'analyse des différents pays de façon à renforcer son évaluation des risques, à mieux comprendre les implications et retombées du secteur financier sur le secteur réel, et à perfectionner son système d'alerte précoce. Renforcer la surveillance est un défi à relever par l'ensemble des intervenants. Un dialogue plus ouvert avec les États-membres sur les politiques et plus de clarté dans la communication des messages seront essentiels, tout comme la franchise, l'indépendance et l'impartialité.

**Architecture.** Il est essentiel de poursuivre la consolidation de l'architecture financière internationale et les réformes de gouvernance, un effort auquel le FMI continuera d'apporter sa contribution. A cet effet, il est important de consolider l'idée que le Fonds est une institution légitime et efficace

et qu'il le restera au-delà de la crise actuelle. Dans cet esprit, je ne saurais exagérer l'importance que revêt l'étape de la ratification du train de mesures proposé en avril 2008 sur les quotes-parts, la représentation et le revenu, et j'encourage les parlementaires à œuvrer en vue de cette ratification.

En résumé, la première des priorités demeure la riposte efficace à la crise avec tous les outils de politique dont nous disposons, tant au niveau national qu'international, et le Fonds doit veiller à ce que ses politiques soient en cohérence avec cette priorité. J'espère qu'il y aura un échange de vues productif, y compris avec les parlementaires et la société civile, pour fournir un nouvel élan et une nouvelle direction à ce travail important.



### **Interview d'Axel van Trotsenburg,**

Vice-président chargé du financement concessionnel et des partenariats mondiaux, Banque mondiale

**PNoWB : Vous venez d'être nommé Vice-président chargé du financement concessionnel au Groupe de la Banque mondiale. En quoi cela consiste-t-il ?**

La Vice-présidence chargée du Financement concessionnel et des partenariats mondiaux est responsable de la mobilisation des ressources concessionnelles – c'est-à-dire des dons et principalement des prêts sans intérêt – en faveur des pays membres les plus pauvres. La canalisation de ces financements est essentiellement du ressort de l'Association internationale de développement (IDA). Quarante cinq pays donateurs participent aux négociations sur la reconstitution des

ressources de l'IDA qui ont lieu tous les trois ans. La dernière reconstitution, la 15<sup>ème</sup> (IDA 15), a permis de mobiliser 42 milliards de dollars EU.

Nous gérons aussi les Fonds fiduciaires – c'est-à-dire des fonds spéciaux que la Banque mondiale gère en fidéicomis pour le compte des pays donateurs. Ces fonds sont destinés non seulement aux pays à faible revenu mais aussi aux pays à revenu intermédiaire. L'année dernière, les ressources de ces fonds fiduciaires s'élevaient à 26 milliards de dollars EU.

### **L'Association internationale de développement (IDA)**

Instaurée en 1960. Elle a pour mandat de réduire la pauvreté en octroyant des prêts sans intérêt (plus connus sous le nom de « crédits ») et des dons à des programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent les inégalités et améliorent les conditions de vie de la population.

Son action complète celle confiée à l'autre organe de prêt de la Banque mondiale – la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – qui aide les pays à revenu intermédiaire au moyen d'investissements en capitaux et de services de consultance. La BIRD et l'IDA ont le même siège et se partagent le même personnel. Toutes deux font preuve de la même rigueur technique dans l'évaluation de leurs projets.

Pour les 79 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se situent en Afrique, l'IDA constitue l'une des sources d'aide les plus importantes. Les conditions des crédits de l'IDA ne sont pas celles du marché mais sont « concessionnelles », ce qui signifie que ces crédits ne sont pas assortis d'intérêts, ou très peu, et que la durée des remboursements s'étend sur des périodes de 35 à 50 ans, avec une période de grâce de 10 ans. L'IDA octroie aussi des dons aux pays pour lesquels le poids de la dette devient trop lourd.

Depuis la création de l'IDA, les crédits et les dons ont atteint un montant total de 207 milliards de dollars EU, soit une moyenne de 12 milliards dollars EU par an ces dernières années. L'Afrique en est le principal destinataire (50 % environ). De plus amples informations se trouvent sur le site web [www.worldbank.org/ida](http://www.worldbank.org/ida)

### **PNoWB : L'IDA a reçu des engagements record de 14 milliards de dollars EU pour l'exercice 2009. À quoi ont servi ces engagements ?**

Les fonds de l'IDA sont avant tout destinés aux pays à faible revenu, dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 1 135 dollars EU (pour l'exercice 2010). Cependant l'IDA apporte aussi un appui à quelques pays dont le RNB par habitant est plus élevé, y compris plusieurs petites économies insulaires, qui n'ont pas encore les moyens d'emprunter aux conditions de la BIRD ou n'ont pas accès au marché international des capitaux.

À ce jour, 79 pays ont accès aux ressources de l'IDA. Leurs 2,5 milliards d'habitants représentent la moitié de la population totale du monde en développement.

Plus de la moitié des ressources de l'IDA va aux pays d'Afrique subsaharienne. L'Asie du sud, qui reçoit environ 30 % des fonds de

l'IDA, constitue la seconde grande région emprunteuse. Ces ressources permettent de financer des activités dans plusieurs secteurs clés, tels que l'éducation et la protection sociale, l'environnement, l'agriculture ou les infrastructures. Elles peuvent être mises à disposition sous la forme d'une aide projet ou d'une aide budgétaire directe. En termes d'importance sectorielle pour l'exercice 2009, 35 % des ressources sont allées aux infrastructures, 26 % au secteur social, 19 % à l'administration publique et 13 % à l'agriculture.

### **PNoWB : Les pays donateurs de l'IDA reconstituent ses ressources tous les trois ans. Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de ce processus ?**

L'IDA a été créée il y a près de 50 ans, lorsqu'un groupe de pays membres de la Banque mondiale a décidé de créer un organe susceptible de prêter aux pays les plus pauvres à des conditions nettement plus favorables. C'est une communauté de

solidarité mondiale : les bailleurs de fonds utilisent l'IDA pour canaliser les fonds vers les pays qui ont besoin de ressources extérieures pour se développer.

Les bailleurs de fonds se réunissent tous les trois ans pour reconstituer les fonds de l'IDA et examiner ses politiques. La dernière reconstitution des ressources de l'IDA, la 15ème (IDA 15), a été finalisée en décembre 2007 et finance des projets sur une période de trois ans à compter du 1er juillet 2008 jusqu'au 30 juin 2011. Les bailleurs de fonds se réuniront prochainement pour examiner les progrès de l'IDA 15 lors de la Revue à mi-parcours qui se tiendra en automne 2009.

Outre les bailleurs de fonds de l'IDA, les représentants des pays emprunteurs de chaque région sont invités à participer aux négociations de reconstitution des ressources depuis l'IDA 13. Neuf représentants des pays emprunteurs, au total, ont participé aux négociations de l'IDA 15.

**PNoWB : Procédez-vous à des consultations auprès de groupes non-gouvernementaux ? Avez-vous l'intention d'y faire participer des parlementaires, par exemple ?**

L'IDA a été créée dans un esprit de solidarité, de responsabilité et d'assistance. Nous ne saurions nous restreindre à la seule interaction avec les gouvernements. Nous devons travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, les universitaires, les médias et les parlementaires pour assurer que nous comprenons le mieux possible ce qui se passe sur le terrain dans les pays emprunteurs afin de pouvoir concentrer nos ressources là où elles sont vraiment nécessaires.

Il en va de même pour les pays donateurs où nous devons aussi engager un dialogue avec divers groupes, dont les parlementaires. L'IDA existe grâce aux fonds des contribuables et

nous avons pour responsabilité de gérer ces ressources au mieux.

Le niveau du dialogue avec les parlementaires varie selon les pays, suivant le rôle des parlementaires et leurs relations avec leur gouvernement. Nous sommes en principe toujours ouverts, et d'ailleurs très intéressés, au dialogue avec les parlementaires.

Depuis l'IDA 13, les dossiers d'information sur les politiques sont mis à la disposition du public, ainsi que les projets des rapports ayant trait à la reconstitution des ressources avant leur finalisation. Ceci permet aux parlementaires intéressés de se maintenir informés des discussions portant sur la reconstitution des ressources de l'IDA.

**PNoWB : À long terme, comment envisagez-vous les relations entre le Groupe de la Banque mondiale et les parlementaires ?**

À long terme, nous aimerions entretenir des relations avec les parlementaires sur une gamme très large de problèmes qui vont de la lutte contre le changement climatique au développement. Nous sommes prêts à assurer cette interaction avec les parlementaires à travers des réunions, des consultations et d'autres moyens de communication.

L'année prochaine, nous entamerons les négociations pour la 16ème reconstitution des ressources de l'IDA. Ces ressources seront cruciales pour réussir à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Nous avons donc besoin de parlementaires capables de comprendre comment le système multilatéral fonctionne et pourquoi il est important de le soutenir.

**PNoWB : À la veille des Réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Istanbul, comment évaluez-vous l'impact de la récession mondiale sur les pays de l'IDA ?**

Lorsque la crise financière a éclaté, d'immenses efforts ont été déployés pour remédier à ses conséquences sur les pays riches. Dans les pays à revenu intermédiaire, les efforts ont aussi été importants. La Banque mondiale – à titre d'exemple – a triplé ses prêts BIRD aux pays à revenu intermédiaire. Mais cette crise a causé des problèmes encore plus graves dans les pays à faible revenu. Certains des acquis atteints avec difficulté dans les pays les plus pauvres sont maintenant fragilisés et rendent la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement encore plus difficile à atteindre. Comme les pays à

faible revenu n'ont pas accès aux prêts de la BIRD et que l'enveloppe des fonds de l'IDA est limitée, nous ne serons pas en mesure d'augmenter les transferts de ressources par le biais de l'IDA sans l'aide des bailleurs de fonds.

Nous devons, en tant que communauté internationale, faire un effort supplémentaire pour aider les pays les plus pauvres à surmonter les effets de la crise. L'IDA est prête à jouer son rôle.

### **L'IDA en action au Burkina Faso**

Entre 1985 et 2000, la population de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, a plus que doublé. Les réserves d'eau potable déclinaient rapidement et seulement 30 % des habitants de la capitale étaient raccordés au réseau d'eau. L'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), responsable de l'approvisionnement en eau potable s'est rapidement trouvé dépassé par cette croissance démographique et le gouvernement a donc décidé d'élargir l'approvisionnement en eau dans la capitale et de renforcer la gestion du secteur hydraulique urbain pour assurer un approvisionnement efficace et stable.

L'IDA a participé au projet dès le début par ses financements et ses conseils techniques. La stratégie convenue avec le gouvernement a consisté à construire de nouveaux réservoirs pour assurer un approvisionnement constant en eau ; à élargir l'accès par une extension des réseaux de distribution secondaires et tertiaires, mais aussi à assurer un raccordement au réseau à des ménages à faible revenu ; et finalement à promouvoir l'efficacité par un renforcement des capacités de l'ONEA et par la signature d'un contrat de services avec un opérateur international d'eau pour gérer les opérations commerciales, financières et comptables de l'ONEA.

Ce projet a permis de tripler le nombre d'habitants de Ouagadougou disposant d'un raccordement au réseau d'eau en six ans, passant de 300 000 habitants en 2001 à 1 040 000 habitants en 2007. Le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est aujourd'hui de 94 % et une enquête de 2007 auprès des clients de l'ONEA a confirmé que 85 % d'entre eux étaient très satisfaits de leur service d'eau.

L'apport de l'IDA à ce projet d'un coût total de 269,37 millions de dollars EU s'est fait sous forme d'un crédit de 85,97 millions de dollars EU.

Pour en savoir plus sur ce projet, veuillez consulter la « description des projets » sur le site Web « l'IDA en action » ([www.worldbank.org/ida](http://www.worldbank.org/ida)).



## **Pour une alliance des Parlementaires africains et européens dans la lutte contre le changement climatique**

Par M. Pär Granstedt,  
Secrétaire général,  
AWEPA – Parlementaires européens pour l'Afrique

Bien que sa contribution au changement climatique soit la plus faible de tous les continents, l'Afrique pourrait bien en subir les conséquences les plus graves. Si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas l'unique cause des sécheresses et des inondations, les chercheurs ont établi que leur fréquence et leur ampleur pourraient augmenter avec le réchauffement de la planète.

Le continent africain est le plus vulnérable au changement climatique. La pauvreté persistante qui y règne force des communautés à recourir à des pratiques agricoles non durables et à une déforestation sauvage pour obtenir le bois d'œuvre et l'énergie dont elles ont besoin, ce qui entraîne une accélération de l'érosion des sols et une réduction de leur fertilité. La plupart des pays africains n'ont ni les infrastructures, ni les ressources, ni les institutions pour s'adapter au changement climatique et pour en atténuer l'impact. A cause de son impact sur la sécurité alimentaire, le changement climatique s'attaque à la qualité de vie des populations et, d'une façon plus générale, aux processus de développement économique et politique. De plus, la lutte pour la simple survie, qui est devenue une priorité omniprésente pour les communautés africaines, favorise les risques de migrations, de troubles et de conflits sociaux. Dans une large mesure, les conflits en Somalie, au Darfour et en Côte d'Ivoire ont pour origine une lutte

pour le contrôle de l'eau et des terres nécessaires à l'agriculture et à l'élevage.

Le changement climatique est un sujet crucial dans le débat politique. En août 2008, des ONG et des parlementaires ont organisé à Nairobi un Forum parlementaire sur le développement durable et l'efficacité de l'aide en vue d'initier un dialogue Nord-Sud sur le changement climatique. L'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA), de concert avec le Parlement panafricain et d'autres éminents parlementaires, a conclu à la nécessité pour tous les parlementaires, qu'ils soient du Sud ou du Nord, d'unir leurs efforts pour faire face aux conséquences du changement climatique, notamment en Afrique. C'est pourquoi l'AWEPA et ses partenaires se sont engagés à lancer une action politique pour répondre aux défis du changement climatique.

Le Forum de Nairobi a été le point de départ d'un dialogue élargi sur le climat entre l'Afrique et l'Europe – le Dialogue parlementaire sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement. Des réseaux parlementaires tels que le réseau GLOBE, les Parlementaires pour l'action mondiale et le Réseau parlementaire sur la Banque mondiale participent à ce dialogue avec pour objectif commun de mettre en place un programme parlementaire d'action pour le climat

dans une perspective Nord-Sud, plus particulièrement africaine, pour ensuite faire pression sur les gouvernements. Un accord mondial sur la lutte contre le changement climatique pourrait en effet devenir un puissant moteur de développement si ce programme d'action pour le climat reste à l'écoute des populations, par le canal de leurs représentants au parlement, ou dans les organisations de la société civile (OSC), et s'attaque à la problématique de la réduction de la pauvreté. Ce dialogue a pour ambition de jeter les bases d'un engagement parlementaire massif tout en soulignant l'importance d'une forte représentation parlementaire à la 15<sup>e</sup> Conférence des parties (COP 15) à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) qui se tiendra en décembre 2009 à Copenhague.

Ce dialogue Nord-Sud se poursuivra à travers une série d'événements qui seront couronnés par la présence d'une délégation parlementaire à la Conférence de la CCNUCC. Dans cet esprit, l'AWEPA et le RPsBM ont organisé un Séminaire parlementaire régional sur le changement climatique et la sécurité alimentaire les 25 et 26 mars à Dakar, au Sénégal. Cette rencontre a facilité des

discussions franches sur ces questions cruciales entre les parlementaires, les acteurs internationaux et les organisations de la société civile. Il a mis en lumière l'intérêt d'un partenariat unissant les parlementaires, la communauté scientifique et la société civile pour lancer des actions et des politiques efficaces au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) afin de faire face aux conséquences imminentes du changement climatique.

Les intervenants ont souligné le fossé qui sépare les avancées technologiques et la réalité de la production agricole sur le terrain, faisant valoir la nécessité d'investir plus dans la recherche agricole et climatique. Les débats ont mis l'accent sur le besoin d'intensifier la production agricole afin de répondre aux besoins croissants de l'Afrique de l'ouest. Les parlementaires ont aussi plaidé pour une participation plus active de la communauté scientifique aux travaux parlementaires. Ils ont rappelé que le changement climatique est un problème mondial qui exige une véritable coopération internationale, un objectif en vue duquel les parlementaires auront à jouer un rôle de premier plan.



**AWEPA célèbre les 2 et 3 octobre 2009 dans la ville du Cap en Afrique du Sud ses vingt-cinq années d'activité en présence du PNoWB**





## Une nouvelle voie d'avenir en République démocratique du Congo

Par Paul Dewar, député, Canada,  
Président du Groupe parlementaire multipartite  
pour la prévention du génocide et autres crimes contre l'humanité

En avril dernier, j'ai eu l'occasion unique de visiter la République démocratique du Congo (RDC). J'étais l'un des 12 membres du RPsBM au sein de la délégation et j'ai rencontré les représentants officiels locaux et la société civile, tout en visitant et en évaluant la mise en œuvre de divers projets financés par la Banque mondiale. Le programme a conduit la délégation à Kinshasa et dans les régions avoisinantes. Nous avons visité des projets, tels que des centres de santé, des marchés et le barrage d'Inga.

La visite de cette la région m'a laissé les trois impressions suivantes : premièrement, la RDC est un pays d'une grande beauté et d'une richesse incroyable en ressources naturelles ; deuxièmement, ce pays appauvri, au passé tragique et tumultueux, souffre des reliquats de son histoire coloniale et des agendas géopolitiques contemporains ; et troisièmement, les pays de moyenne puissance comme le Canada sont en parfaite position pour l'aider.

La RDC, richement dotée en minerais et terres fertiles, jouit de richesses potentielles importantes. Ce pays est l'un des mieux lotis d'Afrique en ressources naturelles, mais reste l'un des endroits les plus pauvres et les moins sûrs du monde. La dégradation de l'environnement et la non viabilité des pratiques affectent fortement les campagnes. Dans les provinces orientales d'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, diverses factions armées et milices tirent profit de l'exploitation illégale des ressources pour financer leurs rébellions continues.

A titre d'exemple, l'extraction et le trafic illégal du coltan sont considérés comme des sources fondamentales de revenu pour les belligérants. Selon la plupart des estimations, 64 % du coltan mondial provient de ces provinces orientales. Le coltan – minerai métallique se composant de la colombite (connue aussi sous le nom de bionite) et de la tantalite – est utilisé dans tous les téléphones portables tels que les Blackberry, les consoles PlayStation et autres appareils électroniques. Qui plus est, les milices qui profitent de ce trafic illégal sont aussi accusées d'avoir couramment recours à la violence sexuelle contre les femmes et les enfants congolais.

Les Nations unies n'ont cessé de plaider en faveur d'un appui militaire et financier des pays de moyenne puissance à la Mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (MONUC) dont le rôle est de maintenir la paix. Leurs appels ne sont toujours pas entendus et nous nous désintéressons du Congo. Je sais que mon pays n'a rien fait lorsque le Rwanda a envahi la RDC pour arrêter le Général Laurent Nkunda en janvier 2009. C'est un exemple type qui illustre comment le passé colonial et les agendas géopolitiques contribuent à l'instabilité régionale et au désastre économique.

En ma qualité de membre d'une délégation procédant à une visite de terrain au Congo, je me suis rendu compte que les pays occidentaux doivent éviter les approches de type colonial et commencer à traiter la RDC en partenaire commercial sur un pied d'égalité. Si le gouvernement de la RDC est responsable du contrôle des compagnies minières sur son territoire, les pays occidentaux et les sociétés qui font des affaires en RDC sont également

tenues d'insister sur le respect strict des principes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les compagnies minières canadiennes, par exemple, ont des actifs d'un montant de 865 millions de dollars au Congo. Si les pays occidentaux appliquaient les pratiques RSE, nous pourrions nous assurer que nous n'avons pas de sang sur les mains et ne sommes pas impliqués dans des escroqueries néocoloniales.

En dépit de l'abondance des ressources naturelles, de l'aide étrangère et d'un gouvernement « démocratique », l'économie de la RDC s'est virtuellement effondrée. Le PIB par habitant s'est effondré, passant de 224 dollars en 1990 à 136 dollars en 2006. En 2008, la RDC se classait à la 177<sup>ème</sup> place sur 179 pour l'Indice de développement humain du PNUD. La visite de la délégation à la cité portuaire de Matadi nous a donné un aperçu du dénuement extrême que reflète cet indicateur.

Cette visite sur le terrain nous a néanmoins montré que, si le gouvernement congolais a un rôle majeur à jouer, les pays de moyenne puissance sont en excellente position pour l'aider à renforcer ses institutions gouvernementales et à appuyer ses projets de développement de petite envergure. Ces initiatives doivent se faire dans l'optique de la réconciliation post-conflit ou de la prévention de tout conflit potentiel.

De façon plus importante, les microprojets que la délégation a visités – centre de santé, marché et école pour les femmes – sont des petits pas dans la bonne direction. Ces projets améliorent la qualité de la vie des

bénéficiaires, mais ont besoin de plus de ressources.

Dans l'ensemble, cette visite sur le terrain en RDC a montré que les pays de moyenne puissance peuvent et doivent :

- contribuer financièrement et militairement à la MUNOC
- sévir contre la violence sexuelle et encourager l'application des résolutions 1325 et 1820 de l'ONU
- surveiller les activités de leurs compagnies minières au Congo et adopter les méthodes RSE qui garantissent la protection des droits de l'homme et de l'environnement
- Changer les législations en matière de brevets ainsi que de médicaments et de produits alimentaires pour faciliter la fabrication et l'exportation des médicaments contre le VIH/SIDA et la tuberculose
- participer à la protection de la forêt tropicale congolaise en appliquant la Convention sur la diversité biologique

Si les pays de moyenne puissance peuvent aider de cette façon, nous pourrions contribuer à mettre fin à la longue souffrance des Congolais. Mon pays, le Canada, est particulièrement bien placé pour mener ces initiatives. Nous avons été autrefois le chef de file du développement international et du maintien de la paix sur la scène internationale. Il est temps maintenant que nous reprenions notre place dans la promotion d'un développement économique responsable et dans la résolution des conflits – et qui pourrait nous le reprocher ?

*Des informations sur le Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crimes contre l'humanité (Canada) sont disponibles sur [www.preventiongenocide.org](http://www.preventiongenocide.org).*



## **Une évaluation rigoureuse, élément clé de la réussite des programmes de développement**

Par Vinod Thomas,  
Directeur général et Vice-président senior,  
Groupe d'évaluation indépendant du Groupe de la Banque mondiale

Aider les populations démunies demande de la compassion mais aussi du réalisme. La leçon la plus claire des 50 dernières années d'aide au développement est que la générosité est une condition nécessaire, mais non suffisante. Seule une évaluation rigoureuse permettra de juger si les efforts déployés pour réduire la pauvreté sont efficaces et méritent d'être reproduits ou s'il faut les abandonner.

Le Groupe d'évaluation indépendant (IEG) a pour mandat d'évaluer l'efficacité des efforts de la Banque mondiale. Depuis 30 ans, il évalue si ses projets et programmes réussissent ou échouent et en déterminent les points forts et les points faibles. Son objectif est d'assurer que la Banque mondiale devienne un outil toujours plus efficace de lutte contre la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme. Le Groupe de la Banque mondiale n'est pas le seul bénéficiaire de ces évaluations. Les rapports d'IEG sont lus par d'autres organisations d'aide au développement qui profitent ainsi des leçons tirées d'une expérience mondiale. Leur vocation est d'être un bien public mondial.

Si l'échec d'un projet est invariablement une déception et occasionnellement un embarras, c'est aussi une occasion d'apprendre. La reconnaissance lucide du fait qu'une technique ne fonctionne pas permet d'éviter un gaspillage de fonds publics et d'assurer que ces derniers servent vraiment à améliorer la qualité de vie des populations.

L'histoire de l'aide au développement montre combien il est difficile de prédire quelles sont les techniques les plus susceptibles de réduire la pauvreté. Des études rigoureuses ont souvent identifié des effets auxquels on ne

s'attendait pas : par exemple, elles ont fait apparaître que les moustiquaires sont plus utilisées lorsqu'elles sont vendues que lorsqu'elles sont données ; les efforts pour généraliser l'accès aux écoles sont importants, mais leurs gains en termes de développement ne se matérialiseront que si l'accent est mis aussi sur les résultats de l'apprentissage ; la construction de toilettes pour les filles peut entraîner une augmentation massive de l'assiduité scolaire. Puisque la pauvreté est le fruit d'un ensemble complexe de facteurs technologiques, institutionnels, sociaux et politiques, l'évaluation rigoureuse est la seule façon d'assurer l'efficacité d'une technique donnée pour l'éradiquer.

L'IEG a aussi fourni au Groupe de la Banque mondiale des conseils stratégiques d'ordre plus général. Ses rapports ont souligné le besoin d'un financement plus important de la Banque mondiale pour stimuler la productivité agricole avant la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008. L'IEG a aussi attiré l'attention du Groupe de la Banque mondiale sur une sérieuse limite de son rapport « Doing Business » sur la pratique des affaires dans le monde : ce rapport, en effet, ne rendait pas compte de certains des avantages découlant d'une réglementation des affaires.

Alors que le ralentissement économique met les budgets à rude épreuve, le public est en droit de savoir si son argent est utilisé au mieux. Pendant des années, la lutte contre la pauvreté s'est concentrée sur l'argent dépensé plutôt que sur les résultats obtenus. Aucune compagnie ne se vante de l'argent elle a dépensé ; il doit en être de même pour un organisme d'aide au développement dont la

fierté devrait provenir de sa capacité à obtenir les meilleurs rendements de ses investissements. En période de crise, il est encore plus nécessaire de prouver que l'aide au développement a un impact positif réel.

L'évaluation n'a jamais été aussi importante, car l'aide extérieure est soumise à de plus en plus de critiques. Des auteurs et universitaires de renom l'accusent même d'être souvent contre-productive. Aujourd'hui, plus que jamais, les combattants de la pauvreté doivent

s'armer de preuves convaincantes pour démontrer l'efficacité de l'aide au développement. Ceci est d'autant plus important que la pauvreté augmente quand l'économie mondiale vacille. Il est donc capital, pour le Groupe de la Banque mondiale et pour les autres organisations d'aide au développement, de s'assurer que l'argent utilisé pour combattre la pauvreté n'est pas gaspillé.



## Réformes de l'architecture financière internationale – Perspectives du FMI

Par Ranjit Teja,

Adjoint au directeur, département de la stratégie, des politiques et de la révision,  
Fonds monétaire international

Ranjit Teja, Directeur adjoint du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI, a rencontré le 5 mai les délégations du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Il a résumé pour eux l'ensemble des réformes nécessaires à une consolidation de l'architecture financière internationale dans un contexte de crise. Les points essentiels sont les suivants :

### **La crise mondiale la plus grave depuis la Grande dépression.**

La crise actuelle est la plus grave que le monde ait connu depuis les années 1930. Bien qu'elle se soit déclarée d'abord dans les pays avancés, son impact est mondial. Contrairement aux crises précédentes, les marchés émergents et les pays en développement ne pourront pas compter sur les pays avancés pour exporter leurs produits et les sortir de la récession. La carte ci-dessus brosse une image peu rassurante de la demande en importations des pays avancés.

C'est pourquoi une réponse coordonnée comprenant des mesures de relance budgétaire et de politique monétaire, partout où ces mesures se justifient, est cruciale pour éviter un effondrement économique. Ce constat, qui a fait l'unanimité au récent G20, a donné l'impulsion nécessaire à la mise en place de mesures de relance budgétaire et de politiques qui s'imposaient, comme le montre la carte ci-jointe. Selon le FMI, ces efforts de relance devront se poursuivre en 2010. La politique budgétaire, pour être efficace, doit bien évidemment être aussi crédible – d'où l'importance de stratégies de sortie à moyen terme pour assurer la soutenabilité.

### **Les déficiences de l'architecture financière internationale.**

La crise a dévoilé les déficiences de la surveillance du risque systémique (analyse fragmentaire, impossibilité de relier entre eux divers phénomènes, faiblesse du système d'alerte), de la coordination internationale des stratégies politiques (la politique du chacun pour soi) et des mécanismes pour les concours

de trésorerie (mécanismes spéciaux). Le FMI travaille d'arrache-pied pour remédier à ces déficiences et surmonter ses propres insuffisances.

### **Les réformes et le rôle du Fonds.**

L'absence de systèmes d'alerte pointus – suffisamment spécifiques pour être utiles – est un problème auquel il faut remédier. Le travail récent du Fonds pour renforcer sa surveillance a souligné l'importance de l'analyse des risques financiers et des implications et retombées du secteur financier sur le secteur réel, notamment grâce à une pratique de détection précoce menée conjointement avec le Conseil de stabilité financière (CSF), récemment créé, qui inclut tous les pays du G20.

Malgré la pertinence des analyses et des avertissements, illustrée, par exemple, par le débat sur les risques dus aux déséquilibres mondiaux au cours des années 2004-2007, il n'est pas facile de susciter une action coordonnée. La mise en place d'un Collège ministériel FMI de haut niveau, comme plusieurs experts l'ont recommandé et notamment le Comité des personnalités éminentes présidé par Trevor Manuel, est une des options qui a retenu l'attention. Ce Collège fournirait aux ministres et aux gouverneurs une plateforme dont le prestige favoriserait la "thématisation" des délibérations et des décisions sur un mode participatif, tout en améliorant la prise en compte de la surveillance et des systèmes d'alerte précoce. Ce collège, ou tout autre mécanisme semblable, doit encore voir le jour ; mais d'ores et déjà, l'importance d'un engagement et d'une coordination de haut niveau ne fait plus aucun doute.

L'élargissement de la coordination et de l'engagement sur les questions mondiales doit aussi s'accompagner de légitimité. Cette dernière s'est malheureusement érodée suite à l'incapacité du système des quotes-parts à refléter les changements dans le poids relatif de certains acteurs économiques. L'appel du FMI en faveur de la ratification rapide d'un réaligement des quotes-parts et des voix – lancé aux réunions du printemps 2008 – et un calendrier accéléré d'un réaligement supplémentaire des quotes-parts, s'avèreront certainement utiles au renforcement de la légitimité.

Enfin et surtout, il est nécessaire de procéder à des réformes importantes pour renforcer le filet de protection financière mondial fourni par le Fonds. Les ressources du FMI ne sont plus adaptées à la taille de l'économie mondiale et le Fonds n'a pas d'instrument préventif adéquat en cas de crise. Suite à l'appui des chefs d'État et de gouvernement du G20, les pays membres du Fonds s'efforcent maintenant de tripler ses ressources financières. Dans le même temps, les progrès du FMI dans la refonte de son cadre de prêts sont significatifs : il a centré la conditionnalité sur des domaines fondamentaux, élargi l'accès à ses ressources, et a pris des mesures pour tempérer la suspicion que pouvait faire naître une demande d'assistance au FMI. Sur ce dernier point, la Ligne de crédit modulable (LCM) récemment créée, qui n'impose aucune conditionnalité aux pays dont la performance est solide et dont trois pays bénéficient (le Mexique, la Pologne et la Colombie), a provoqué une réaction très positive des marchés.



## La crise dans les pays émergents d'Europe

Par Bas B. Bakker,  
Conseiller au département Europe,  
Fonds monétaire international

L'Europe de l'Est est actuellement en récession. Comment en est-elle arrivée là ? Quelles sont, aujourd'hui, les perspectives d'avenir, et que fait le FMI pour aider la région ?

### Informations générales : le boom des années 2003-2007

1. **Durant le boom mondial des années 2003-2007, les pays européens émergents ont enregistré une forte accélération de leur croissance.** La croissance du PIB en Europe centrale et en Europe de l'Est a été en moyenne de 6%, un pourcentage bien supérieur à la croissance moyenne du PIB dans la zone euro.

2. **Cette accélération de la croissance est en partie due à des facteurs mondiaux.** La forte croissance mondiale du PIB a stimulé la demande pour les produits exportés par les pays européens émergents. Ces derniers étaient en bonne position pour profiter du boom mondial car une grande partie de leurs exportations se composait soit de produits manufacturés (Europe centrale), soit d'énergie et autres matières premières (Russie et Ukraine). La croissance s'est consolidée grâce à un afflux important de capitaux, qui a stimulé la demande intérieure. Une forte proportion de ces capitaux provenait des banques occidentales qui s'étaient implantées de façon très dynamique dans les pays émergents d'Europe en raison des faibles rendements enregistrés dans les pays avancés.

3. **Les politiques publiques ont également favorisé ce boom.** Les économies se sont libéralisées et intégrées à l'Europe

occidentale, et les cadres institutionnels ont été remis à niveau dans le cadre de l'accession à l'UE. La plupart des pays ont réussi à réduire leur déficit budgétaire et à faire baisser leurs coefficients d'endettement public, avec, cependant, quelques exceptions notoires : la Hongrie, où la dette publique était très élevée, et la Roumanie dont le déficit budgétaire a atteint 5 % du PIB en 2008.

4. **Si les années d'expansion ont vu une amélioration des politiques du secteur public, il n'en a pas été de même pour le secteur privé dont la vulnérabilité s'est accrue de façon considérable.** Le ratio crédit au secteur privé/PIB a augmenté brutalement, à la suite d'une hausse du prix des actifs et du boom dans la construction. La plupart des prêts étaient libellés en devises étrangères, avec pour résultat une augmentation brutale des risques de change, causant un problème non seulement pour les pays dont le taux de change était indexé sur l'euro, mais aussi pour des pays comme la Pologne et la Hongrie où une grande partie des prêts hypothécaires était libellée en francs suisses. Dans le même temps, les déficits des comptes courants ont considérablement augmenté pour atteindre des niveaux sans précédent dans certains pays. Les taux de déficit des comptes courants à deux chiffres sont devenus fréquents dans les pays baltes tout comme dans les pays du sud-est de l'Europe, atteignant même près de 25 % du PIB en Lettonie et en Bulgarie.

### L'impact de la crise mondiale et les perspectives à court terme

5. **Ces vulnérabilités se sont révélées au grand jour lorsque la crise financière et économique s'est intensifiée en 2008.** Deux

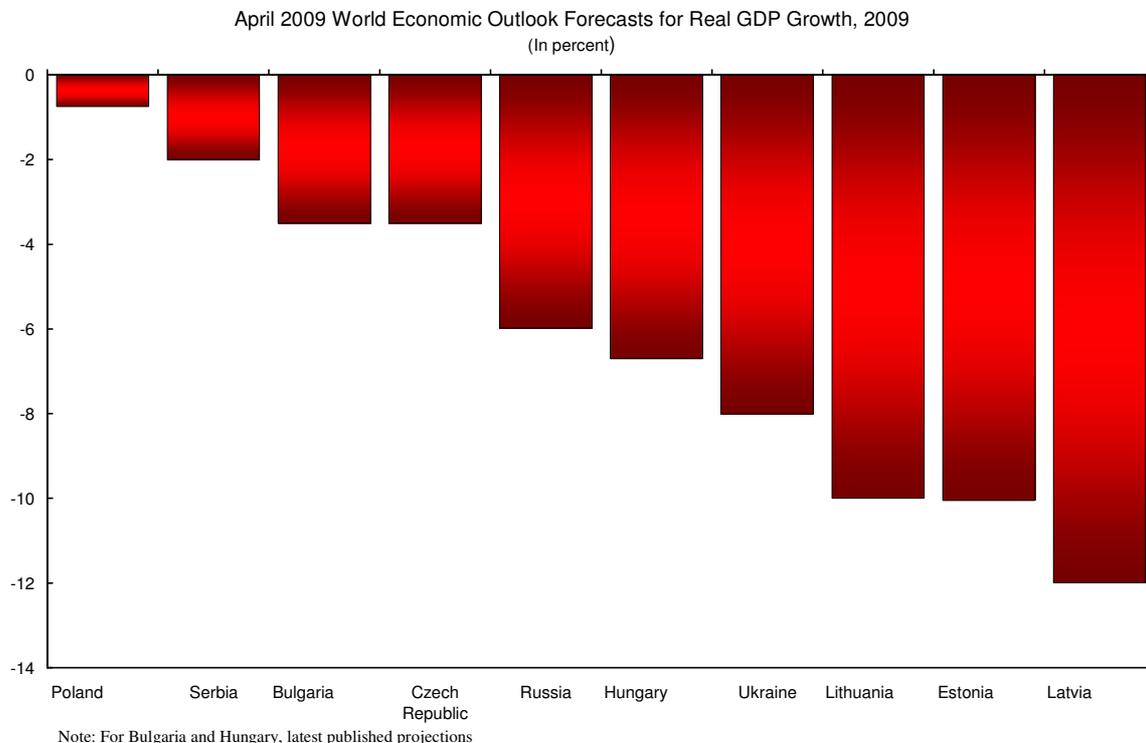
facteurs ont contribué à vulnérabiliser les pays européens émergents aux effets de la crise mondiale : d'une part, la demande intérieure a fléchi suite à la baisse des afflux de capitaux. Les banques d'Europe occidentale qui, les années précédentes, avaient transféré des capitaux substantiels à leurs succursales locales, ont réduit ces transferts pour remettre à niveau la situation de leur compte de capital, enrayant ainsi la croissance du crédit en Europe de l'Est, et réduisant du même coup la demande intérieure. D'autre part, les exportations des pays européens émergents ont été touchées par la récession chez leurs partenaires commerciaux. En 2009, pour la première fois depuis au moins 60 ans, le monde a connu une contraction de l'ensemble de son économie.

**6. La récession a aujourd'hui atteint l'Europe de l'Est suite à la contraction de sa demande intérieure et de ses exportations.** L'ampleur de la récession varie fortement

d'un pays à l'autre. En Lettonie, où l'expansion avait été la plus rapide, le PIB du premier trimestre était *inférieur* à celui de l'année précédente de 18 % ; par contre, en Pologne, il était *supérieur* de 1,8 % pour la même période.

### Le rôle du FMI

1. **Le FMI s'efforce d'atténuer l'impact de la crise mondiale dans de nombreux pays en fournissant un financement externe.** Ce financement aide les pays à adoucir les effets de l'ajustement et permet à leur trésorerie de disposer de fonds tampons afin d'éviter une crise. Depuis l'automne 2008, le FMI a conclu des accords de confirmation avec l'Ukraine, la Hongrie, la Lettonie, la Biélorussie, la Serbie et la Roumanie, renforcés par les concours financiers d'autres institutions, dont l'UE, la Banque mondiale et la BERD.





## SFI et crise financière

Par Kenroy Dowers,  
Société financière internationale



La crise qui a commencé avec l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque s'est généralisée avec le gel des crédits sur les marchés mondiaux. Cette crise financière s'est ensuite transformée en crise économique avec la raréfaction des crédits. Les flux commerciaux mondiaux ont faibli, et même les entreprises en bonne santé ont dû se battre pour obtenir des crédits. Les problèmes qui affectaient au départ les États-Unis et l'Europe se sont étendus aux marchés en développement, mettant en péril des décennies de progrès dans la réduction de la pauvreté.

La SFI, la plus grande institution financière multilatérale investissant dans le secteur privé des pays émergents, a mis en place une gamme importante d'initiatives ciblées pour aider les entreprises privées à gérer la crise économique et financière mondiale. Son financement devrait dépasser les 40 milliards de dollars EU au cours des trois prochaines années, et combine des fonds de la SFI, de gouvernements nationaux et d'institutions financières internationales.

La mobilisation de fonds provenant de gouvernements et d'autres sources est essentielle à nos efforts. La SFI a créé une nouvelle filiale de gestion d'actifs qu'elle détient à 100 %, l'*IFC Asset Management Company*, dont le mandat est de gérer les fonds versés par des tiers dans le cadre des diverses initiatives de la SFI. Lancée en 2009, son approche permet de multiplier les investissements grâce à la mise en commun de ressources provenant d'autres investisseurs.

La riposte de la SFI à la crise vise à restaurer les liquidités, à reconstruire l'infrastructure financière, à traiter des actifs douteux et à soulager les problèmes particuliers qui apparaissent dans différentes régions. Nos initiatives s'ajoutent aux efforts des gouvernements et d'autres institutions internationales, et impliquent une étroite coopération avec les autres membres du Groupe de la Banque mondiale et les autres institutions liées au financement du développement.

La réduction des liquidités étend l'impact de la crise financière à l'économie mondiale. Pour y répondre, nous déployons nos efforts sur un vaste front. Nous cherchons à alléger le poids des contraintes de financement et de liquidités sur les échanges commerciaux qui sont la force vitale de l'économie mondiale. Le Programme des financements commerciaux internationaux mobilise des fonds auprès des milieux financiers internationaux, des institutions d'aide au développement, des gouvernements et des banques. Il utilise les banques régionales et mondiales pour assurer l'accès aux crédits commerciaux des importateurs et exportateurs des pays en développement. Avec des engagements initiaux estimés à 5 milliards de dollars EU provenant du secteur public, le Programme devrait pouvoir soutenir des flux commerciaux d'un montant de 50 milliards de dollars EU.

La *Microfinance Enhancement Facility*, d'un montant de 500 millions de dollars EU, lancée en collaboration avec la Banque allemande de développement (*Kreditanstalt für Wiederaufbau – KfW*) assure aux micro-entreprises une disponibilité du crédit indispensable à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois. L'établissement a déjà approuvé ou décaissé des fonds apportant un appui financier à 39 institutions de microfinance.

L'*Infrastructure Crisis Facility* (Mécanisme d'appui aux infrastructures en temps de crise), d'un montant de 2 milliards de dollars EU, nous permet d'apporter un concours financier à des projets d'infrastructures viables qui préparent le retour d'une croissance économique forte une fois la crise terminée.

Renforcer l'infrastructure financière et recapitaliser le secteur bancaire dans les pays en développement figurent aussi parmi les principales priorités de la SFI. Grâce aux 3 milliards de dollars EU du Fonds de capitalisation de la SFI qui a été

lancé avec la Banque pour la coopération internationale du Japon (*Japan Bank for International Co-operation* – JBIC), la SFI investit dans les institutions financières systémiques des marchés émergents. Le premier investissement du Fonds est allé en mars à la Banque continentale du Paraguay (*Banco Continental*).

La SFI fournit aussi des conseils visant à renforcer l'infrastructure financière et fournir des directives d'orientation politique.

Avec l'intensification de la crise et l'augmentation du nombre de prêts bancaires non-performants, la SFI prépare des solutions au problème des actifs douteux. Nous allons aussi mettre en place des

initiatives dans des régions particulières suivant les besoins.

Le secteur privé joue un rôle crucial dans le développement et l'emploi sur les marchés émergents, et sera un acteur essentiel pour le redressement et la relance de la croissance économique. Les initiatives mentionnées ci-dessus fourniront une aide vitale aux entreprises et aux projets du secteur privé des marchés émergents pendant la crise et aideront ces derniers à se repositionner pour la reprise de l'économie.



### **La crise alimentaire cachée**

Par Juergen Voegelé,  
Directeur, Développement agricole et rural,  
Banque mondiale

Dans le monde entier, la pauvreté s'accompagne presque toujours d'insécurité alimentaire. Bien sûr, la crise alimentaire ne fait plus les gros titres des médias. Pourtant, selon la FAO, 1,02 milliards d'êtres humains sont en état de malnutrition chronique. En Afrique subsaharienne, une personne sur trois n'a pas suffisamment à manger. Dans les pays pauvres, la coexistence d'une proportion élevée de la population en situation de dénuement extrême et la forte volatilité des cours des denrées alimentaires rendent la riposte à la crise alimentaire particulièrement problématique, alors même que les cours des denrées alimentaires semblent devenir de plus en plus volatils.

Nous savons toutefois que ce n'est qu'un aspect de la situation. Les crises économiques et alimentaires récentes nous ont fait prendre conscience du lien existant entre sécurité alimentaire et développement économique. Le taux de pauvreté dans les États fragiles est de 54 % en moyenne, contre 22 % dans les pays à faible revenu. Ces États accumulent du retard par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement et ne pourront

tous les atteindre. Nous savons déjà que lorsque les États s'effondrent ou sont incapables de faire face aux conflits dont ils sont le théâtre, l'impact sur la région est lourd : réfugiés, factions armées, réseaux de criminalité transfrontaliers profitant du trafic de drogue, d'armes et de personnes, et propagation rapide des maladies contagieuses. La riposte aux situations mondiales d'urgence déclenchées par ces phénomènes passe par une approche sur deux fronts : une action rapide à court terme et une planification du développement durable à long terme.

À court terme, la Banque mondiale a mis au point des facilités de crédit à décaissement rapide pour répondre aux situations d'urgence. On mentionnera, par exemple, le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale (GFRP), dont le plafond est passé de 1,2 milliard de dollars en 2008 à 2 milliards de dollars en avril 2009. Plus de 80 % des fonds approuvés ont été décaissés et les programmes qu'il finance sont déjà mis en œuvre dans plus de 30 pays. Mais davantage d'efforts sont nécessaires pour

atteindre les couches de la population les plus touchées par la volatilité des prix actuelle. Il faut accroître l'aide sous forme d'appui budgétaire à court terme, de protection sociale, ou encore de soutien à l'offre agricole. Il faut également aider les pays clients à mieux gérer leurs politiques alimentaires, y compris en ce qui concerne la taxation et les droits de douane, et encourager le recours à des produits d'assurance innovants, susceptibles de transférer à des tiers mieux préparés les risques liés aux catastrophes climatiques et aux variations des cours céréaliers (comme ont su le faire le Malawi et la Mongolie).

Afin de réduire le risque et la volatilité à long terme, la Banque mondiale va publier prochainement un Plan d'action pour l'agriculture. Ce plan esquisse les grandes lignes de sa vision du développement durable. Il s'agit d'augmenter la productivité agricole, de mieux relier les agriculteurs aux marchés et d'accroître la valeur ajoutée, de faciliter la génération de revenus hors agriculture parmi les ménages ruraux, voire d'abandonner l'agriculture comme source de revenu si nécessaire, et de renforcer la soutenabilité et les services environnementaux. L'accent mis sur l'environnement est d'une importance capitale. En effet, selon les prévisions de croissance démographique et socio-économique, la demande alimentaire pourrait doubler d'ici à 2050. Il est donc impératif que l'agriculture assure la protection de l'environnement – et rien n'illustre mieux ce rôle de l'agriculture que la lutte contre le changement climatique.

Aujourd'hui, le changement climatique est la plus grande menace pesant sur la sécurité alimentaire et humaine. Pour y répondre efficacement, il faut un nouvel accord de Kyoto faisant une place centrale à l'agriculture.

Les prévisions actuelles sur le réchauffement de la planète confirment la nécessité de redoubler d'efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). On sait aujourd'hui que, si l'exploitation des sols, y compris l'exploitation forestière, produit près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre créés par l'activité humaine, une amélioration des pratiques d'utilisation des sols peut résoudre en partie ce problème, en diminuant les émissions de GES provenant de

l'agriculture de près de 70 %. L'inclusion d'un paysage agricole beaucoup plus diversifié dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) jouit aujourd'hui d'un regain d'intérêt particulièrement vif.

Certains pays ont pris conscience de cette évolution et ont commencé à assortir leurs stratégies agricoles d'une dimension climatique. C'est ainsi que la Politique agricole commune (PAC) de l'UE reconnaît le rôle de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique.

La PAC prévoit des investissements directs en faveur de la lutte contre le changement climatique, tels que la prévention des incendies de forêts, la production de biogaz utilisant des déchets organiques, la formation des agriculteurs pour les aider à réduire les GES et à s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Si nous saisissons l'importance de ce défi – et décidons de le relever dès le début – nous pourrions rehausser la productivité des paysages agricoles et augmenter leur capacité de récupération, tout en renforçant la sécurité alimentaire et en réduisant les émissions de GES.

Passer le message que l'agriculture a un rôle crucial à jouer dans la réduction de la pauvreté, dans la croissance économique, et dans l'assurance d'un environnement durable – en particulier dans la lutte contre le changement climatique – tant à court terme qu'à long terme, va demander à tous les partenaires du développement de conjuguer leurs efforts et de faire preuve d'innovation.

Nous applaudissons les efforts du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale, qui ont permis de mieux faire comprendre l'importance de l'investissement agricole au sein de ses membres et de créer des groupes de travail consacrés à l'agriculture. Nous serons heureux de faciliter la participation du Réseau parlementaire et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN aux débats actuels sur l'agriculture et les autres secteurs qui y sont liés.

La crise alimentaire cachée demeure et nous devons nous tenir prêts à y répondre.



## **L'AFD se positionne parmi les principaux bailleurs de fonds de la lutte contre le changement climatique**

Par Denis Loyer,  
Adjoint au directeur des opérations,  
Agence française de développement

Les engagements climat du groupe AFD sont en hausse constante depuis 4 ans, que ce soit en nombre de projets ou en montants : en 2008, 34 projets de réduction des émissions ont été octroyés, pour un montant de 1,1 milliard d'euros. Cela représente une augmentation de 63% des montants engagés dans la lutte contre le changement climatique par rapport à 2007.

Les financements de l'AFD couvrent un large éventail de secteurs (énergies renouvelables et efficacité énergétique, séquestration du carbone, gestion forestière durable et agriculture de conservation) de régions (Afrique, Asie, Brésil et Méditerranée) et de pays (émergents, PRI et PMA). L'AFD développe fortement ses financements sur des projets innovants comme les lignes de crédit climat pour le secteur privé, l'appui budgétaire aux programmes nationaux de lutte contre le changement climatique.

L'Agence a également développé une méthode permettant, dès le début du processus d'évaluation, d'identifier et de suivre les projets climat et s'est dotée en 2006 d'un outil de mesure des émissions de GES des projets qu'elle finance : le bilan Carbone, mis au point par Jean-Marc Jancovici ([www.manicore.com](http://www.manicore.com)) à partir du bilan carbone de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Cet outil a permis d'évaluer que les projets financés en 2008 permettront des réductions annuelles d'émission de CO<sub>2</sub> de 3,3 millions de tonnes durant les 20 années à venir. Cet outil créé pour une utilisation simple par des chefs de projet est en train d'être adopté et amélioré par plusieurs bailleurs de

fonds bilatéraux et multilatéraux. Il permettra d'évaluer les émissions nettes générées par les financements des bailleurs de fonds. Le bilan carbone est disponible en accès libre sur le site web de l'AFD.

L'AFD développe son partenariat avec d'autres bailleurs de fonds bilatéraux qui sont les moteurs actuels des financements de l'aide publique sur le climat au niveau mondial. Ainsi, à la conférence climat de Poznan en décembre 2008, JICA (Japon), KfW (Allemagne) et AFD (France) ont présenté conjointement leur approche commune de financement du changement climatique dont le volume actuel (5,2 Milliards €/an) représente 20% des financements mondiaux. Ces niveaux d'engagement et les nombreux projets financés illustrent qu'il est possible de concilier développement et lutte contre le changement climatique.

L'AFD s'investit aussi dans la construction de solutions institutionnelles pour lutter contre le changement climatique. Par exemple, L'AFD considère comme prioritaire de participer depuis plusieurs années très activement à la construction du FCPF (Forest Carbon Partnership Facility) car c'est probablement l'ébauche d'un mode de gouvernance original et équilibré qui peut servir de modèle dans la négociation climat.

L'action de l'AFD montre que les bailleurs de fonds bilatéraux peuvent être des partenaires efficaces des pays dans la mise en œuvre des financements lutte contre le changement climatique aux côtés des multilatéraux des organismes de l'ONU (GEF par exemple) et du secteur privé.



### **A propos de la Francophonie...**

Par Marie-Rose Nguini-Effa, députée, Cameroun,  
Vice-présidente du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale

La XXXVème Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue à Paris du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2009 sous la présidence de Mr Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à l'invitation de Mr Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale française et président de la section française de l'APF.

L'assemblée consultative de la francophonie, qui se réunit tous les ans a vu la participation à cette session de plus de 300 parlementaires, d'une quinzaine de présidents de chambres dont l'honorable Cavaye Yegue Djibril, président de l'assemblée nationale du Cameroun, qui y participait pour la première fois, ainsi qu'une centaine de jeunes garçons et filles de 18 à 23 ans qui siégeait pour le parlement francophone des jeunes.

Plusieurs sujets ont été débattus lors des séances plénières. Le débat général portait sur « la crise financière, la lutte contre la pauvreté et le développement », la XXXIVème session ayant porté sur la crise alimentaire et la cherté de la vie. Les sujets d'actualité, les situations politiques dans l'espace francophone, la situation de la langue française, la situation des femmes réfugiées par Mme Marie Rose Nguini Effa (Cameroun), les droits de l'enfant par Mme Genevieve Colot (France) et la

traite des personnes par Mme Francine Charbonneau (Québec), le suivi de la CEDEF, ces derniers thèmes ont nourri les débats du réseau des femmes parlementaires de l'APF. De nombreuses déclarations et Résolutions ont été adoptées et la RDC a été admise à intégrer l'APF.

Le nouveau président de l'Assemblée parlementaire élu pour deux ans est Mr Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec.

La XXXVème session de l'APF a clôturé ses assises non sans que le Secrétaire Général, Mr Abdou Diouf, ne condamne le comportement antidémocratique du président du Niger et tous les autres gouvernants qui s'engouffrent dans la même voie.

Nos sincères remerciements à Mr Bernard Accoyer, président de la section française de l'APF, à Mme Henriette Martinez, présidente déléguée, et à Mme Michèle André, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et à Mr Jacques Legendre, secrétaire général de l'APF, pour la parfaite préparation et l'excellente organisation des travaux qui sont à l'origine de leur succès.

---

### **La conférence internationale des parlementaires – G8 – Rome 2009**

Par Marie-Rose Nguini-Effa, députée, Cameroun,  
Vice-présidente du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale

La Conférence Internationale des parlementaires, organisée par le Forum des Parlementaires Européens, à Rome, en Italie, en est à sa cinquième édition. Après les conférences organisées en Grande Bretagne en 2005, en Russie en 2006, en Allemagne en 2007 et au Japon en 2008 ; ces réunions de parlementaires sont organisées à

l'orée des sommets des dirigeants du G8 et visent à proposer à ces derniers, des thèmes de réflexion sur des problèmes qui peuvent entraver le bien-être de la population mondiale.

De ce fait, les parlementaires, les membres de la société civile, des organisations internationales et

des ONG (113 participants au total) ; venus de divers horizons (Afrique, Asie, Amérique, Europe...) se sont penchés sur le thème : « **Investissements stratégiques en temps de crise : la nécessité de faire de la santé de la femme une priorité** ». Il était question, pour les panélistes, de proposer les leaders du G8 à soutenir le bien-être de la femme, notamment en : respectant leurs engagements, mettant un accent particulier sur les points 4 et 5 des Objectifs Du Millénaire (ODM) ; à savoir : la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle et le bien-être de la femme.

Les statistiques mondiales font le triste constat suivant : *“une femme meurt à chaque minute dans le monde, suite à des complications lors de la grossesse ou durant l'accouchement”*. Ainsi, étant donné qu'il est reconnu que la femme est la mère de l'humanité, et qu'à chaque fois qu'une femme disparaît, c'est le noyau familial et social qui se dégrade peu à peu. Cet état des choses aggrave inexorablement le cycle de la pauvreté et de la souffrance. Ce constat, qui s'applique notamment aux pays sous-développés (à 99%), est dû à la discrimination dont sont généralement victimes les femmes et à leur exclusion des différents systèmes de santé, qui n'arrivent d'ailleurs pas à satisfaire leurs besoins, malgré le fait qu'elles soient de plus en plus nombreuses à occuper le rôle de chefs de famille.

En cette période de crise mondiale, la crainte la plus manifeste est que cette situation soit de plus en plus délétère, dans un contexte d'amenuisement des dépenses publiques.

Cette conférence était donc l'occasion pour tous les participants (parlementaires, ONG, Organismes internationaux, Société civile ...), de créer une plate-forme mondiale d'échanges et d'actions sur les nécessités de faire de la santé de la femme, un des grands axes des futurs travaux des dirigeants du G8. Concrètement, il était question, d'une part de proposer aux membres du G8 des voies et moyens de générer des ressources financières visant à améliorer les conditions de vie de la Femme. D'autre part, il s'agissait de rédiger une déclaration exhortant les leaders du G8 et aux autres donateurs, à prendre en compte la situation de la santé maternelle et infantile dans leurs prochaines résolutions.

Les différents intervenants ont par ailleurs insisté sur le rôle primordial des parlementaires, notamment dans le cadre de la sensibilisation et du suivi des recommandations élaborées par les membres du G8 et autres bailleurs. C'est la raison pour laquelle il leur a été demandé de peser de tout leur poids dans l'application des résolutions prises lors du prochain sommet du G8, par les Gouvernements de leurs différents pays respectifs.

La conférence s'est achevée sur un appel des parlementaires à l'endroit des dirigeants du G8, afin qu'ils prennent en compte le sort de la femme et de l'enfant, dans le cadre de leur prochain sommet, qui se tiendra à l'Aquila en Italie, du 08 au 10 juillet 2009.





# Membership Form Formulaire d'adhésion

Name / Nom \_\_\_\_\_

Nationality / Nationalité \_\_\_\_\_

Address / Adresse \_\_\_\_\_

Phone / Téléphone \_\_\_\_\_ Fax / Télécopie \_\_\_\_\_

E-mail / Courriel \_\_\_\_\_

Gender / Sexe \_\_\_\_\_ Birth / Date de naissance \_\_\_\_\_

Ruling party or opposition  
Parti au pouvoir ou opposition \_\_\_\_\_

Position & title  
Fonction et titre \_\_\_\_\_

End of term / Fin de mandat \_\_\_\_\_

## Thematic interest / intérêt thématique

- Education
- HIV/AIDS – IV/SIDA
- Economic Policy – Politique économique
- Gender - Genre
- Poverty reduction – Réduction de la pauvreté
- Environment - Environnement
- Public Sector Reform – Réforme publique
- Rural Development – Développement rural
- Good Governance – Bonne gouvernance
- Globalization - Mondialisation
- Social Development – Dévelop. social
- Private Sector – Secteur privé
- Energy - Energie
- Infrastructure/Transport – Infrast/transport
- Urban Development – Dévelop. urbain
- Water Sanitation – Gestion de l'eau
- Trade - Commerce
- Millenium Development Goals – Objectifs Millénaire

## Regional Interest / intérêt régional

- Africa  
Afrique
- Europe and Central Asia  
Europe Asie Centrale
- East Asia and the Pacific  
Asie de l'Est et Pacifique
- OECD Countries  
Pays de l'OCDE
- South Asia  
Asie du Sud
- Latin America and the Carribean  
Amérique Latine et Caraïbes
- Middle East and North Africa  
Moyen Orient et Afrique du Nord

Signature \_\_\_\_\_

Merci de renvoyer le formulaire par e-mail à [secretariat@pnwb.org](mailto:secretariat@pnwb.org)  
ou par fax to +33 1 40 69 31 64



## Le coin de la Banque mondiale

### Mise à jour sur les programmes et mécanismes de la Banque

#### **Énergie : Le financement de projets en matière de rendement énergétique et d'énergies renouvelables atteint son plus haut niveau historique**

Le financement de programmes et de projets au cours du dernier exercice a atteint 3,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation annuelle de 24 %.

Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé le 10 septembre que son financement de projets et de programmes en matière de rendement énergétique et d'énergies renouvelables dans les pays en développement a augmenté de 24 % au cours du dernier exercice et représente au total 3,3 milliards de dollars, soit son plus haut niveau historique. Les engagements totaux en matière de rendement énergétique et d'énergies renouvelables pour l'exercice clos le 30 juin 2009 représentaient plus de 40 % des prêts destinés à l'énergie octroyés par le Groupe de la Banque mondiale.

Le Groupe de la Banque mondiale a également indiqué qu'il avait dépassé les engagements tenus lors de la conférence internationale sur les énergies renouvelables organisée en 2004 à Bonn où il s'était engagé à augmenter son soutien dans ce domaine d'approximativement 1,9 milliard de dollars pour la période 2005-2009. Le financement des énergies renouvelables et du rendement énergétique au cours de cette période par le Groupe de la Banque mondiale a en fait dépassé les 7 milliards de dollars, soit plus de 3,5 fois l'objectif initial.

Pour obtenir davantage d'informations sur le financement du Groupe de la Banque mondiale en matière d'énergies renouvelables et de rendement énergétique, veuillez vous rendre sur : <http://www.worldbank.org/energy> (anglais)

#### **Un « monde intelligent » sur le plan climatique est à portée de main, note la Banque mondiale**

Les pays en développement peuvent se replacer sur des trajectoires plus sobres en carbone en continuant de promouvoir leur développement et de réduire la pauvreté à condition, toutefois qu'ils reçoivent une aide financière et technique des pays à revenu élevé, est-il noté dans un nouveau rapport de la Banque mondiale publié le 15 septembre. Les pays à revenu élevé doivent, quant à eux, agir sans tarder pour réduire leur empreinte carbone et stimuler le développement de sources d'énergie différentes dans le cadre des efforts déployés pour faire face au changement climatique.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2010 : Développement et changement climatique, qui est publié préalablement aux réunions qui seront consacrées, en décembre à Copenhague, au changement climatique, explique que les pays avancés qui, jusqu'à ce jour, sont responsables de l'essentiel des émissions de gaz à effet de serre, doivent prendre des mesures pour avoir un impact sur les conditions climatiques futures. Si les pays développés passent immédiatement à l'action, il sera possible de créer les conditions d'un monde « intelligent sur le plan climatique » et le coût des mesures nécessaires pour y parvenir sera élevé mais gérable. L'une des mesures essentielles, à cette fin, consistera à accroître considérablement les financements au titre de l'atténuation dans les pays en développement où les émissions augmenteront le plus à l'avenir.

« Les pays du monde entier doivent agir maintenant, agir ensemble et agir différemment face au changement climatique », explique le Président de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick. « Les pays en développement sont touchés de manière disproportionnée par le changement climatique, c'est-à-dire par une crise dont ils ne sont nullement responsables et qu'ils sont les moins en mesure d'affronter. Il est donc

absolument crucial de parvenir à un accord équitable à Copenhague. »

Le site web présentant le Rapport sur le développement dans le monde 2010 est disponible à cette adresse :  
<http://www.banquemondiale.org/rdm2010>

### **Un État palestinien dans deux ans : les institutions de la relance économique**

Le 25 août 2009, l'Autorité Palestinienne a présenté un programme intitulé Palestine : Ending the Occupation, Establishing the State (Palestine : fin de l'occupation et création de l'État), ci-après appelé le Programme, et qui prévoit la création d'un État indépendant d'ici deux ans. Le rapport suivant analyse certains des développements économiques nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Le programme accorde la priorité au renforcement des institutions. Des efforts conséquents sont encore nécessaires pour pallier les faiblesses institutionnelles dans deux secteurs clés : le système judiciaire, où les institutions ont besoin d'une structure juridique claire et de compétences mutuellement acceptées, et la gestion des terres, où des obstacles significatifs au niveau stratégique et opérationnel freinent l'expansion et

l'accélération de l'enregistrement des terres. De plus, la réforme du système de gestion des finances publiques n'est pas encore terminée. Toutefois, la performance de l'Autorité Palestinienne en matière de renforcement des institutions est généralement satisfaisante et elle a fait preuve de compétence dans la mise à disposition de services de base. Par conséquent, si la bande de Gaza et la Cisjordanie sont réintégrées, l'Autorité Palestinienne est bien positionnée pour poser les bases institutionnelles du statut d'État de la Palestine dans un avenir rapproché.

L'atteinte d'un autre objectif central du programme, l'indépendance économique et la prospérité nationale, requiert toutefois davantage que des institutions qui fonctionnent bien. Le régime de fermeture d'Israël, qui a considérablement été resserré depuis la deuxième intifada en 2000, a freiné la croissance du secteur privé palestinien. Cette croissance est une condition clé du développement économique requis pour assurer l'indépendance économique de la Palestine.

Rapport complet disponible sur le site internet:  
<http://siteresources.worldbank.org/INTWESTBANKGAZA/Resources/AHLCSept09WBreportfinal.pdf>

**Quoi de neuf?** Mme Marie-Rose Nguini Effa (Cameroun) et M. Alain Destexhe (Belgique) ont été nommés vice-présidents du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale. Ils succèdent à Mme Monica Frassoni (Italie), qui a quitté le Parlement européen à Bruxelles, et à M. Yunus Carim (Afrique du Sud), qui a été nommé ministre pour la gouvernance et les affaires traditionnelles.

### **Une publication du PNoWB-RPsBM...**



**Envoyer vos contributions à [secretariat@pnowb.org](mailto:secretariat@pnowb.org)**

Disponible en français grâce au soutien de l'

